



REVUE DE DROIT RURAL



Éditions LexisNexis

Titre

Revue de droit rural

Auteur(s)

- Directeur de la publication : Philippe CARILLON — Directrice éditoriale : Clémentine KLEITZ — Directrice de rédaction : Véronique MARIE
- Rédacteur en chef : Éric MALLET
- Direction scientifique : Jean-Jacques BARBIÉRI, Hubert BOSSE-PLATIÈRE, Samuel CREVEL, Jacques FOYER, Daniel GADBIN, Raymond LE GUIDE

Date

1971

Éditeur(s)

LexisNexis

Support

Base de données en ligne
Papier

Autre format

La *Revue de droit rural* est disponible sous d'autres formats. Accès en ligne payant sur abonnement :

- Base de données **Lexis360** (anciennement *LexisNexis JurisClasseur*). Antériorité : octobre 2004, n° 10. *Attention* : la version en ligne ne comprend que les articles numérotés, et notamment pas la veille sur les textes officiels non commentés dans la rubrique Alertes. La mise en forme des articles diffère de la version papier. *Nota* : la base de données **Lexis360** devrait être remplacée en 2022 par une nouvelle base appelé *Lexis360 Intelligence* (actuellement accessible sur abonnement en version beta [[lien](#)]).
- **Lexis® Kiosque**. Antériorité : avril 2016, n° 4. Accessible également via des applications iOS ou Android. Ce site propose une version feuilletable de la revue, identique à la version papier.

Type de document

Revue

Périodicité

Mensuelle (10 numéros par an)

Source du droit

Doctrines
Législation
Jurisprudence

Domaines du droit

Droits spécialisés
Droit européen
Droit rural
Droit animal
Droit de l'environnement
Droit fiscal
Sécurité sanitaire
Droit social et du travail

Contenu

La *Revue de droit rural* [Agriculture – Agroalimentaire – Espace rural – Environnement] traite des questions juridiques liées au monde rural : baux ruraux, structures d'exploitation agricoles, organisation de la production et des marchés, questions relatives à l'environnement et à l'espace rural (remembrement, droit des eaux, chasse...), droit fiscal, droit social...

Pour chacun de ces thèmes d'étude, elle réunit une veille législative, réglementaire et jurisprudentielle (en texte intégral ou en résumé), des études commentées et des chroniques régulières, voire des formules, que ce soit en droit français ou en droit européen.

Dossiers spéciaux (deux fois par an) et chroniques annuelles en droit patrimonial de la famille et droit communautaire.

La couverture propose une sélection de contenus mis en valeur dont une information en particulier dans un encadré vert.

Un sommaire paginé est disponible en pages intérieures.

Type de classement

- Repère
- Alertes : focus sur un point de droit, veille législative et réglementaire sur le Journal officiel et les travaux de l'Union européenne (avec ou sans commentaires), bibliographie
- Chronique
- Étude
- Dossier thématique
- Commentaires : jurisprudence et réponses ministérielles classés par thèmes. Au sein de la rubrique « Commentaires », dans chaque rubrique thématique, des notes plus brèves figurent sous le titre « À noter également ».

Clefs d'utilisation

Tables actuellement disponibles

Nota : depuis 2015, les tables annuelles ne sont plus disponibles en version papier. Elles peuvent être téléchargées gratuitement en ligne [format PDF] :

<https://www.lexisnexis.fr/formation-and-service-client/tables-annuelles-revues>

- Index des auteurs (classement par ordre alphabétique)
- Index alphabétique général
- Table des études (thèmes classés par ordre alphabétique)

- Table de jurisprudence (classement par ordre chronologique)
- Table de doctrine administrative (classement par ordre chronologique)

Référencement bibliographique

Abréviation du titre de la revue proposée par **Ref-Lex** [Guide de citation des références juridiques] : *RD rur.*
Nota : d'autres abréviations sont parfois utilisées par des auteurs.

Exemples de références bibliographiques

- *RD rur.* 2010, alerte 100
- *RD rur.* 2010, chron. 100
- *RD rur.* 2010, comm. 100
- *RD rur.* 2010, dossier 100
- *RD rur.* 2010, entretien 100
- *RD rur.* 2010, étude 100 — *RD rur.* 2010, repère 100

Recherche en ligne

Sur le site *Lexis360*, la revue peut être consultée à partir d'une arborescence de ses sommaires, notamment à partir de l'onglet Contenus du site.

Une recherche peut être effectuée en texte intégral, depuis l'onglet Accueil, en mode *Lexis360* ou en mode *Recherche multi-critères* en filtrant les résultats par la facette Sources, rubriques Revues.

Attention : le mode de fonctionnement du moteur de recherche est très différent selon le mode de recherche utilisé : *Lexis360* ou *Recherche multi-critères*.

Une recherche peut être effectuée, depuis l'onglet Accueil ou depuis l'onglet Recherche, à l'aide du formulaire Revues - Recherche, par différents critères cumulatifs :

- Titre de la publication
- Numéro de la revue
- Date ou période
- Numéro d'article
- Auteur
- Titre de l'article
- Mots-clés (en fait, texte intégral et enrichissement éditoriaux)

Les résultats de la recherche peuvent être triés par ordre de pertinence ou par date de publication.

Ils peuvent être notamment filtrés par date ainsi que par thèmes et sous-thèmes juridiques.

Veille

Compte Twitter de la Revue de droit rural [[@DrRural](#)]

Notes

ISSN :

ISSN : 0395-9015 [revue papier] **Notice SUDOC**

ISSN : 1963-0336 [revue en ligne] **Notice SUDOC**

Cette revue est suivie par **Mir@bel**

Fiche documentaire réalisée par Lucienne DEDIEU-URIOS (BU Toulouse 1), mise à jour Rémy LÉRIGNIER (Faculté de droit et de sciences sociales. Université de Poitiers)

Liens

Boutique LexisNexis : <https://boutique.lexisnexis.fr/20-droit-rural#>

Lexis360 : <https://www.lexis360.fr>

Lexis® Kiosque : <http://www.lexiskiosque.fr/catalog/revue-de-droit-rural>

[Notice de la Revue de droit rural au catalogue SUDOC](#)

Date de création

15-06-2015

Date de mise à jour

07-06-2023

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative Commons](#) 

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).